

Le 30 mai 2022

PAR COURRIEL



La présente fait suite à votre demande d'accès à l'information reçue par courriel le 29 avril 2022 et pour laquelle nous vous avons transmis un accusé de réception le 2 mai 2022. Votre demande est ainsi libellée :

« ... j'aimerais obtenir tous les documents de support transmis depuis janvier 2020 par le conseil d'administration de la CDPQ au secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif qui ont servi à fixer la rémunération et les autres conditions de travail du président et chef de la direction de la CDPQ, tel que précisé dans le décret 41-2020 du 29 janvier 2020 publié dans la Gazette officielle du Québec... »

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joint, copie d'une note transmise par le président du conseil d'administration de la CDPQ au secrétaire général associé responsable des emplois supérieurs au ministère du Conseil exécutif le 22 janvier 2020. Cette note est adressée aux membres du comité de sélection du conseil d'administration dont le mandat était de planifier la relève de président et chef de la direction de la CDPQ. Conformément à son mandat, le comité de sélection avait notamment la responsabilité de recommander au conseil d'administration, en collaboration avec le comité des ressources humaines, la rémunération et autres conditions d'emploi du président et chef de la direction selon les paramètres établis par le gouvernement.

Nous joignons également en annexe une copie des tableaux de rémunération contenus aux rapports annuels rendus publics par la CDPQ pour les années 2019, 2020 et 2021, qui contiennent toute l'information relative à la rémunération de M. Émond, y compris en ce qui a trait à la divulgation des montants compensatoires.

En terminant, pour votre information, nous vous faisons part de la teneur de l'article 135 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c.A-2.1) :

« 135. Une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission de réviser cette décision.

Une personne qui a fait une demande en vertu de la présente loi peut demander à la Commission de réviser toute décision du responsable sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur l'application de l'article 9 ou sur les frais exigibles.

[REDACTED]

Ces demandes doivent être faites dans les trente jours qui suivent la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé par la présente loi au responsable pour répondre à une demande. La Commission peut toutefois, pour un motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter ce délai. »

Veillez agréer, Madame, mes salutations distinguées.

[REDACTED]

Claude Mikhail
Directeur, Droit administratif et
Responsable de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels



NOTE

Date : 14 janvier 2020

Destinataire(s) : Membres du comité de sélection et membres du conseil d'administration

Expéditeur : [REDACTED]

Objet : Rémunération du Président et Chef de la Direction (« PCD »)

Chers membres,

Vous trouverez ci-après un résumé des observations de Hugessen Consulting quant à la rémunération de base du PCD. Le document faisant état de la revue de la rémunération du PCD a été déposé au CRH du 18 février 2019.

- Le salaire actuel du PCD, au montant de 500k se situe légèrement sous la médiane du marché de référence, qui est d'environ 550k.
- Lorsque l'on compare les informations du marché quant aux niveaux des salaires des PCDs des grands fonds de pension canadiens (i.e. le même groupe de pairs utilisé pour déterminer la rémunération totale à la Caisse), l'on constate que les salaires de base varient entre 500K\$ et 625K\$; le salaire de base médian est de ~550K\$.
- Hugessen note que le salaire de base de Michael est demeuré fixe à 500K\$ depuis sa nomination en 2009.
- Hugessen et le CRH croient que ce contexte, en plus des autres facteurs typiques (ex : expérience, etc.), devrait être considéré dans la détermination de la rémunération du futur PCD/candidat.

Nous pouvons également confirmer qu'un salaire de base d'environ 550K\$ serait aligné avec le cadre réglementaire de la Caisse.

Je demeure disponible si vous avez besoin de clarifications et/ou d'informations supplémentaires.

ANNEXE

TABLEAU 37

SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET DES CINQ HAUTS DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS POUR LES ANNÉES 2017 À 2019

Le tableau sommaire de la rémunération présente la rémunération globale sur une base octroyée. En particulier, on y trouve la rémunération variable octroyée pour l'année, répartie entre la portion versée et le montant coïncident (donc différé), ainsi que la valeur attribuable à la participation à un régime de retraite, le cas échéant. La rémunération globale octroyée permet de mieux comprendre l'alignement avec la performance de la Caisse.

Nom et poste principal	Année	Salaire de base A	Rémunération variable versée à l'égard de l'année B	Montant coïncident à l'égard de l'année ¹ C	Rémunération variable octroyée pour l'année D=B+C	Valeur de la rente de retraite ² E	Autres formes de rémunération ³ F	Rémunération globale octroyée pour l'année G=A+D+E+F
Michael Sabia ⁴ Président et chef de la direction	2019	500 000 \$	3 857 000 \$	s.o.	3 857 000 \$	20 000 \$	48 300 \$	4 425 300 \$
	2018	500 000 \$	1 320 000 \$	1 980 000 \$	3 300 000 \$	20 000 \$	48 100 \$	3 868 100 \$
	2017	500 000 \$	1 160 000 \$	1 740 000 \$	2 900 000 \$	20 000 \$	48 500 \$	3 468 500 \$
Macky Tall Chef des Marchés liquides, CDPQ Président et chef de la direction, CDPQ Infra	2019	500 000 \$	593 900 \$	1 854 100 \$	2 448 000 \$	90 000 \$	42 100 \$	3 080 100 \$
	2018	485 000 \$	1 113 700 \$	811 300 \$	1 925 000 \$	92 200 \$	42 000 \$	2 544 200 \$
	2017	445 000 \$	978 700 \$	646 300 \$	1 625 000 \$	84 600 \$	42 300 \$	2 196 900 \$
Stéphane Etroy ⁵ Premier vice-président et chef des Placements privés	2019	440 000 £	1 100 000 £	s.o.	1 100 000 £	13 200 £	490 900 £	2 044 100 £
	2018	440 000 £	591 300 £	722 700 £	1 314 000 £	10 000 £	391 700 £	2 155 700 £
	2017	419 000 £	565 740 £	691 400 £	1 257 140 £	9 500 £	335 700 £	2 021 340 £
Emmanuel Jaclot ⁶ Premier vice-président et chef des Infrastructures	2019	425 000 €	22 700 €	1 114 300 €	1 137 000 €	38 300 €	6 800 €	1 607 100 €
	2018	248 000 €	504 900 €	617 100 €	1 122 000 €	10 000 €	5 600 €	1 385 600 €
	2017	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Charles Emond ⁷ Premier vice-président, Québec, Placements privés et Planification stratégique	2019	458 000 \$	0 \$	2 200 000 \$	2 200 000 \$	87 100 \$	36 300 \$	2 781 400 \$
	2018	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	2017	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Anita M. George ⁸ Première vice-présidente et cheffe des Partenariats stratégiques – Marchés en croissance	2019	40 301 000 INR	0 INR	71 200 000 INR	71 200 000 INR	s.o.	890 400 INR	112 391 400 INR
	2018	40 301 000 INR	25 871 400 INR	31 620 600 INR	57 492 000 INR	s.o.	795 100 INR	98 588 100 INR
	2017	39 116 000 INR	24 211 000 INR	29 591 300 INR	53 802 300 INR	s.o.	795 100 INR	93 713 400 INR

- Tel que mentionné à la page 94 du présent rapport, comme le prévoit le programme de rémunération variable, les hauts dirigeants ont l'obligation de différer au minimum 55 % de leur rémunération variable octroyée dans un compte de coinvestissement. En raison de la situation exceptionnelle liée à la COVID-19, les membres du comité de direction ont décidé, au début de l'année 2020, de coinvestir le maximum possible permis par les lois fiscales de leur rémunération variable pour une période de trois ans, c'est-à-dire jusqu'en 2022, et ce, en date du 1^{er} janvier 2020 (voir l'encadré, p. 90).
- La valeur de la rente de retraite est basée sur une méthode de calcul qui consiste à répartir la valeur totale de la rente à la retraite sur la période correspondante à la carrière du dirigeant. Cette valeur est calculée par la firme Willis Towers Watson.
- Les montants indiqués comprennent les parts de l'employeur pour les primes d'assurance collective, les avantages particuliers et le bilan de santé. Cette rubrique peut également inclure d'autres montants alloués selon le dirigeant.
- M. Sabia a quitté ses fonctions au début 2020.
- Pour M. Etroy, sous la rubrique « Autres formes de rémunération », sont inclus la valeur des octrois d'unités de performance (396 000 £ en 2019, 308 000 £ en 2018 et 252 000 £ en 2017) ainsi qu'une allocation de 87 500 £ par année. De plus, à la rémunération globale octroyée, s'ajoute une allocation temporaire (290 000 £ en 2017 et 410 000 £ par année depuis 2018) échelonnée jusqu'au moment où il a quitté son emploi au début 2020. La rémunération de ce dirigeant est présentée en livres sterling.
- Pour M. Jaclot, à la rémunération globale octroyée s'ajoute une allocation temporaire de 280 000 € par année échelonnée jusqu'en mai 2023. De plus, à la rémunération globale octroyée, s'ajoutent des montants compensatoires (300 000 € en 2019 et 300 000 € en 2020). La rémunération de ce dirigeant est présentée en euros.
- Pour M. Emond, à la rémunération globale octroyée, s'ajoutent des montants compensatoires liés à son embauche (713 000 \$ en 2019, 1 482 000 \$ en 2020 et 1 769 000 \$ en 2021).
- La rémunération de cette dirigeante est présentée en roupies indiennes.

ANNEXE

TABLEAU 39

SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET DES CINQ HAUTS DIRIGEANTS LES MIEUX RÉMUNÉRÉS POUR LES ANNÉES 2018 À 2020

Le tableau sommaire de la rémunération présente la rémunération globale sur une base octroyée. En particulier, on y trouve la rémunération variable octroyée pour l'année, répartie entre la portion versée et le montant coïncré (donc différé), ainsi que la valeur attribuable à la participation à un régime de retraite, le cas échéant. La rémunération globale octroyée permet de mieux comprendre l'alignement avec la performance de la CDPQ.

Nom et poste principal	Année	Salaire de base A	Rémunération variable versée à l'égard de l'année B	Montant coïncré à l'égard de l'année ¹ C	Rémunération variable octroyée pour l'année D=B+C	Valeur de la rente de retraite ² E	Autres formes de rémunération ³ F	Rémunération globale octroyée pour l'année G=A+D+E+F
Charles Emond ⁴ Président et chef de la direction	2020	546 000 \$	1 237 500 \$	1 512 500 \$	2 750 000 \$	103 700 \$	50 400 \$	3 450 100 \$
	2019	458 000 \$	0 \$	2 200 000 \$	2 200 000 \$	87 100 \$	36 300 \$	2 781 400 \$
	2018	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Macky Tall ⁵ Chef des Actifs réels et des Placements privés, CDPQ Président et chef de la direction, CDPQ Infra	2020	500 000 \$	1 755 000 \$	s.o.	1 755 000 \$	90 000 \$	41 900 \$	2 386 900 \$
	2019	500 000 \$	593 900 \$	1 854 100 \$	2 448 000 \$	90 000 \$	42 100 \$	3 080 100 \$
	2018	485 000 \$	1 113 700 \$	811 300 \$	1 925 000 \$	92 200 \$	42 000 \$	2 544 200 \$
Emmanuel Jaclot ⁶ Premier vice-président et chef des Infrastructures	2020	425 000 €	431 100 €	526 900 €	958 000 €	76 500 €	6 800 €	1 466 300 €
	2019	425 000 €	22 700 €	1 114 300 €	1 137 000 €	38 300 €	6 800 €	1 607 100 €
	2018	248 000 €	504 900 €	617 100 €	1 122 000 €	10 000 €	5 600 €	1 385 600 €
Claude Bergeron Chef de la Direction des risques et Relations avec les déposants	2020	440 000 \$	447 300 \$	546 700 \$	994 000 \$	136 400 \$	40 100 \$	1 610 500 \$
	2019	440 000 \$	0 \$	1 244 000 \$	1 244 000 \$	136 400 \$	40 600 \$	1 861 000 \$
	2018	431 000 \$	400 000 \$	600 000 \$	1 000 000 \$	137 900 \$	41 900 \$	1 610 800 \$
Kim Thomassin ⁷ Première vice-présidente et cheffe des Placements au Québec et de l'Investissement durable	2020	400 000 \$	242 000 \$	726 000 \$	968 000 \$	120 000 \$	37 500 \$	1 525 500 \$
	2019	400 000 \$	0 \$	965 000 \$	965 000 \$	116 000 \$	37 200 \$	1 518 200 \$
	2018	400 000 \$	154 000 \$	616 000 \$	770 000 \$	128 000 \$	38 800 \$	1 336 800 \$
Maarika Paul Première vice-présidente et cheffe de la Direction financière et des Opérations	2020	440 000 \$	0 \$	795 000 \$	795 000 \$	237 600 \$	41 400 \$	1 514 000 \$
	2019	440 000 \$	0 \$	806 000 \$	806 000 \$	237 600 \$	41 200 \$	1 524 800 \$
	2018	415 000 \$	202 500 \$	607 500 \$	810 000 \$	240 700 \$	42 500 \$	1 508 200 \$

- Tel que mentionné à la page 107 du présent rapport, comme le prévoit le programme de rémunération variable, les hauts dirigeants ont l'obligation de différer au minimum 55 % de leur rémunération variable annuelle octroyée dans un compte de coinvestissement.
- La valeur de la rente de retraite est basée sur une méthode de calcul qui consiste à répartir la valeur totale de la rente à la retraite sur la période correspondante à la carrière du dirigeant. Cette valeur est calculée par la firme Willis Towers Watson.
- Les montants indiqués comprennent les parts de l'employeur pour les primes d'assurance collective, les avantages particuliers et le bilan de santé. Cette rubrique peut également inclure d'autres montants alloués selon le dirigeant.
- La rémunération globale de M. Emond reflète celle octroyée à titre de premier vice-président jusqu'en février 2020. À la rémunération globale octroyée, s'ajoutent des montants compensatoires liés à son embauche à titre de premier vice-président (1 482 000 \$ en 2020 et 1 789 000 \$ en 2021).
- M. Tall a quitté ses fonctions le 31 décembre 2020.
- Pour M. Jaclot, à la rémunération globale octroyée, s'ajoute une allocation temporaire de 280 000 € par année échelonnée jusqu'en mai 2023. De plus, à la rémunération globale octroyée, s'ajoute un montant compensatoire de 300 000 € en 2020. La rémunération de ce dirigeant est présentée en euros.
- La rémunération globale de Mme Thomassin reflète celle octroyée à titre de première vice-présidente, Affaires juridiques et Secrétariat jusqu'en avril 2020.

ANNEXE

TABLEAU 38

SOMMAIRE DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION ET DES CINQ HAUT.E.S DIRIGEANT.E.S LES MIEUX RÉMUNÉRÉS POUR LES ANNÉES 2019 À 2021

Le tableau sommaire de la rémunération présente la rémunération globale sur une base octroyée. En particulier, on y trouve la rémunération variable octroyée pour l'année, répartie entre la portion versée et le montant coïncident (donc différé), ainsi que la valeur attribuable à la participation à un régime de retraite, le cas échéant. La rémunération globale octroyée permet de mieux comprendre l'alignement avec la performance de la CDPQ.

Nom et poste principal	Année	Salaire de base A	Rémunération variable versée à l'égard de l'année B	Montant coïncident à l'égard de l'année ¹ C	Rémunération variable octroyée pour l'année D=B+C	Valeur de la rente de retraite ² E	Autres formes de rémunération ³ F	Rémunération globale octroyée pour l'année G=A+D+E+F
Charles Emond ⁴ Président et chef de la direction	2021	550 000 \$	1 710 000 \$	2 090 000 \$	3 800 000 \$	104 500 \$	50 000 \$	4 504 500 \$
	2020	546 000 \$	1 237 500 \$	1 512 500 \$	2 750 000 \$	103 700 \$	50 400 \$	3 450 100 \$
	2019	458 000 \$	0 \$	2 200 000 \$	2 200 000 \$	87 100 \$	36 300 \$	2 781 400 \$
Emmanuel Jaclot ⁵ Premier vice-président et chef des Infrastructures	2021	425 000 €	702 400 €	858 600 €	1 561 000 €	76 500 €	5 600 €	2 068 100 €
	2020	425 000 €	431 100 €	526 900 €	958 000 €	76 500 €	6 800 €	1 466 300 €
	2019	425 000 €	22 700 €	1 114 300 €	1 137 000 €	38 300 €	6 800 €	1 607 100 €
Martin Laguerre ⁶ Premier vice-président et chef des Placements privés et Solutions de financement, CDPQ US (New York)	2021	545 000 \$US	555 600 \$US	679 200 \$US	1 234 800 \$US	13 500 \$US	372 000 \$US	2 165 300 \$US
	2020	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	2019	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Vincent Delisle Premier vice-président et chef des Marchés liquides	2021	450 000 \$	742 500 \$	907 500 \$	1 650 000 \$	85 500 \$	41 100 \$	2 226 600 \$
	2020	188 000 \$	269 100 \$	328 900 \$	598 000 \$	35 600 \$	17 400 \$	839 000 \$
	2019	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Marc-André Blanchard ⁷ Premier vice-président et chef, CDPQ mondial et chef mondial de l'investissement durable	2021	500 000 \$	672 700 \$	822 300 \$	1 495 000 \$	100 000 \$	39 700 \$	2 134 700 \$
	2020	158 000 \$	225 000 \$	275 000 \$	500 000 \$	31 700 \$	12 700 \$	702 400 \$
	2019	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Kim Thomassin Première vice-présidente et cheffe, Québec	2021	415 000 \$	326 200 \$	978 800 \$	1 305 000 \$	124 500 \$	37 300 \$	1 881 800 \$
	2020	400 000 \$	242 000 \$	726 000 \$	968 000 \$	120 000 \$	37 500 \$	1 525 500 \$
	2019	400 000 \$	0 \$	965 000 \$	965 000 \$	116 000 \$	37 200 \$	1 518 200 \$

- Comme mentionné à la page 110 du présent rapport, comme le prévoit le programme de rémunération variable, les haut.e.s dirigeant.e.s ont l'obligation de différer au minimum 55 % de leur rémunération variable annuelle octroyée dans un compte de coinvestissement.
- La valeur de la rente de retraite est basée sur une méthode de calcul qui consiste à répartir la valeur totale de la rente à la retraite sur la période correspondante à la carrière du dirigeant ou de la dirigeante. Cette valeur est calculée par la firme Willis Towers Watson.
- Les montants indiqués comprennent les parts de l'employeur pour les primes d'assurance collective, les avantages particuliers et le bilan de santé. Cette rubrique peut également inclure d'autres montants alloués selon le dirigeant ou la dirigeante.
- Pour M. Emond, à la rémunération globale octroyée, s'ajoutent des montants compensatoires liés à son embauche à titre de premier vice-président (1 769 000 \$ en 2021).
- Pour M. Jaclot, à la rémunération globale octroyée, s'ajoute une allocation temporaire de 280 000 € par année échelonnée jusqu'en mai 2023. La rémunération de ce dirigeant est présentée en euros.
- Pour M. Laguerre, le montant sous la rubrique « Autres formes de rémunération » inclut la valeur des octrois d'unités de performance (327 000 \$ US en 2021). La rémunération de ce dirigeant est présentée en dollars américains.
- Pour M. Blanchard, à la rémunération globale octroyée, s'ajoutent des montants compensatoires liés à son embauche à titre de premier vice-président (400 000 \$ en 2021 et 400 000 \$ en 2022).